

***Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927), expériences locales et liaisons nationales, Yannick Marec. Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale-La Documentation française, 2002, 2 vol., 1362 p.***

Michel Dreyfus

Numéro 286, novembre 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022243ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022243ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dreyfus, M. (2002). Compte rendu de [*Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927), expériences locales et liaisons nationales, Yannick Marec. Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale-La Documentation française, 2002, 2 vol., 1362 p.*] *Revue internationale de l'économie sociale*, (286), 92-93. <https://doi.org/10.7202/1022243ar>

Tous droits réservés © Recma, 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# NOTES DE LECTURE

---

## **Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927), expériences locales et liaisons nationales**

*Yannick Marec. Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale-La Documentation française, 2002, 2 vol., 1 362 p.*

A l'heure où les questions urbaines et l'adaptation de notre système de protection sociale ont une telle importance, la thèse de Yannick Marec apporte de multiples éléments de connaissance ainsi que des pistes de réflexion approfondies. Par ses travaux antérieurs sur la pauvreté et la philanthropie en Normandie, l'auteur était particulièrement bien préparé pour mener à bien cette recherche originale sur le « système rouennais ».

Comment, depuis la Révolution française, ont pu se rencontrer dans le grand port de Rouen la bienfaisance communale et les formes modernes de protection sociale qui vont se développer ensuite dans l'ensemble du pays ? Le choix du lieu est particulièrement pertinent dans la mesure où, à partir du début des années 1880, se met en place une organisation originale de l'assistance publique, reposant sur la couverture médico-sociale des populations nécessiteuses. Apparaît alors à l'initiative des républicains modérés, très actifs dans le champ social – Louis Le Ricard en est un parfait prototype –, un « système rouennais », comme le qualifient bientôt ses contemporains. Très vite, il est considéré comme un modèle possible au niveau national. Il s'agit de réaliser une assistance publique d'essence communale en direction de ceux qui se trouvent temporairement ou définitivement dans l'impossibilité physique de pourvoir aux nécessités de la vie. D'où un impératif : la coordination des secours afin que l'assistance publique, conçue comme une véritable œuvre de solidarité, distincte de la charité plus traditionnelle, s'exerce d'abord de la société à l'individu, mais aussi de groupe à groupe,

en tenant compte des moyens des différentes collectivités concernées. Le système rouennais développe donc une aide de proximité rompant avec les pratiques caritatives antérieures, en cherchant à établir les secours sur les critères les plus transparents qui soient. Mis en place en 1886, il anticipe sur la loi de 1893 en matière de secours médicaux. Il représente une forme de solidarisme en action, une décennie avant que Léon Bourgeois ne définisse cette notion : on en connaît toute l'importance dans les premières années du Parti radical, fondé en 1901, et de façon plus diffuse chez les mutualistes, qui font alors de nombreux adeptes. Le solidarisme aura son heure de gloire dans la III<sup>e</sup> République radicale, avant de quitter le devant de la scène à partir de 1914. Le modèle rouennais perdure jusqu'en 1927. L'impossibilité d'associer sur un plan administratif hospices et bureaux de bienfaisance signe son arrêt de mort. Au-delà de cet aléa administratif, l'épuisement du système rouennais s'explique aussi par l'évolution plus générale de la protection sociale en France et par ses difficultés à s'adapter à cette nouvelle donne. De façon symbolique, il connaît son chant du cygne un an avant la disparition d'une figure charismatique de la mutualité rouennaise, Henri Vermont, qui meurt, très âgé, après avoir dirigé les destinées de la mutualité de Haute-Normandie pendant un demi-siècle. Et surtout, on est alors à la veille de l'instauration des assurances sociales : définitivement mises en place en 1930, elles constituent un élargissement considérable, sur les plans quantitatif et qualitatif, de la protection sociale, marqué par une institutionnalisation des solidarités et un plus grand rôle de l'Etat. Devant ces changements, le système rouennais n'est plus en mesure de faire face

Il n'empêche : les problèmes abordés par Yannick Marec – rapports entre l'Etat et les communes dans le champ de la protection sociale,

concurrence entre les initiatives privées et publiques de toutes sortes qui se multiplient sur ce terrain, poids du politique et du contexte économique – sont, comme on le voit tous les jours, de la plus grande actualité. On a cru à la Libération qu'un système généralisé de couverture sociale répondrait à l'ensemble des besoins de la population. La crise économique survenue depuis la fin des années 70, la montée du chômage et de la pauvreté ont cruellement montré qu'il n'en était rien : ils expliquent le renouveau et la multiplication des dispositifs d'aide et d'assistance. Sur ce plan, Yannick Marec nous apporte de stimulants éléments de réflexion.

*Michel Dreyfus* ●

### **Le Circom et la revue *Journal of rural cooperation***

C'est à Tel-Aviv en mars 1965, lors de la clôture d'un colloque international sur le rôle de la coopération dans le développement rural qui réunissait des représentants de dix-neuf pays, que fut décidée la création d'un centre international de recherche sur la coopération rurale. À l'initiative de feu les professeurs Henri Desroche de Paris, Ian Tauber de Prague et H. Darin-Drabkin de Tel-Aviv, le projet repose sur la mise en place d'un centre coordinateur à Paris, le Centre international de recherche sur le développement coopératif (Ircod), et de sous-divisions fonctionnelles reflétant la situation de l'époque : un centre à Prague pour la recherche sur l'agriculture collective, un centre au Mexique pour la recherche sur l'*ejido*<sup>(1)</sup>, et un centre à Tel-Aviv pour la recherche sur les communautés coopératives rurales. Le Centre international de recherche sur les communautés coopératives rurales (Circom) naît ainsi dans le « pays du kibboutz » en 1965, dans un contexte où bloc communiste et pays du tiers-monde jouent un rôle important.

La revue *Journal of rural cooperation*, publiée par le Circom, est créée en 1973 pour la diffusion d'études sur les coopératives et les communautés

rurales. Une lecture des articles au fil du temps révèle un changement dans les préoccupations et les intérêts des auteurs. Si l'on s'intéresse aux trois premières et aux trois dernières années (1973, 1974, 1975 et 2000, 2001, 2002, respectivement), on constate la diversité des enjeux auxquels est confrontée, d'année en année, la coopération rurale. Parmi les vingt-cinq articles de la première catégorie, les sujets traités sont, par ordre d'importance : la justification d'une certaine intervention étatique dans les affaires des coopératives des pays du tiers-monde ; la coopération comme moyen facilitant la transition entre le sous-développement et le monde du travail, de l'industrie et du « développement » ; l'éloge de la théorie coopérative classique ; le rôle du kibboutz et du *moshav* dans le développement rural ; la recherche comparée dans les pays de l'Est européen et en Israël.

Tout cela change radicalement pendant les vingt-cinq années suivantes. Au vu des vingt-huit articles de la deuxième catégorie, l'intérêt se porte désormais sur les coopératives de l'Ouest, puis sur la globalisation et ses effets. Viennent ensuite l'analyse de sujets peu connus comme : les coopératives d'agro-tourisme portées par les femmes en Grèce ; la coopération au Groenland et en Corée du Nord ; l'agriculture de groupe au Japon ; la crise du kibboutz et la fin du *moshav* comme entité économique coopérative. Tout récemment, ce sont la position des coopératives et des communautés rurales vis-à-vis de l'économie sociale et une critique de l'orthodoxie coopérative classique qui ont fait l'objet d'articles.

À la situation initiale, caractérisée par ce que l'on pourrait appeler une certaine naïveté et des images stéréotypées, succède un processus de désenchantement et d'élargissement d'horizons ; ce sont aujourd'hui de nouveaux problèmes que la revue s'efforce d'identifier, de saisir et de présenter à ses lecteurs.

*Yair Levi*<sup>(2)</sup> ●

(1) Terres concédées à des groupes paysans dans le cadre de la réforme agraire mexicaine (1934-1940), cf. *Recma*, n° 248, 1993.

(2) Yair Levi est rédacteur en chef de la revue *Journal of rural cooperation*. Pour tout renseignement, s'adresser au Circom : Yad Tabenkin, Ramat-Béfal 52960, Israël. Tél. : yelevi@netvision.net.il.